

CHARTRE DU CYCLISTE

1- Personnellement :

- Je porte un casque, des gants et des vêtements adaptés au vélo
- J'emporte ma licence à jour et mes papiers
- J'ai un vélo en bon état avec le nécessaire de réparation
- Je suis en bonne condition physique
- Je ne consomme pas de boissons alcoolisées avant et pendant une sortie
- Je pars avec une réserve d'eau
- Je suis prudent car conscient des dangers potentiels

2- Sur la route :

- Je roule à droite et pas à plus de deux de front
- Je reste en file indienne sur les routes étroites ou à grande circulation
- Je maintiens un espace de sécurité avec le cycliste qui me précède
- Je signale mes changements de direction et mes arrêts
- Je choisis des espaces en dehors de la chaussée pour m'arrêter
- Je respecte le code de la route (arrêt au stop et au feu rouge)
- Je ne roule pas sur les trottoirs
- Je prends les ronds points à l'extérieur
- Je reste à l'arrière d'un bus ou d'un camion (car angles morts)

3- En groupe :

- J'accepte les conseils des animateurs ou des autres cyclistes
- Je reste courtois avec les autres cyclistes et les automobilistes
- Je ne quitte pas le groupe sans prévenir les animateurs
- J'attends les moins rapides en haut des côtes ou à une intersection
- Je laisse un espace pour qu'une voiture puisse doubler
- Si j'ai un vélo à assistance électrique, je m'adapte à l'allure du groupe et je reste plutôt à l'arrière
- Si je ne fais pas partie du club, je suis couvert par ma responsabilité civile
- Je respecte la nature